



Hôtel de Ville

Place de l'Hôtel de Ville

93420 Villepinte

Tél. : 01 41 52 53 00

Mail : courrier@ville-villepinte.fr

www.ville-villepinte.fr

Monsieur le Recteur Daniel AUVERLOT

Rectorat de Créteil

4 rue Georges Enesco

94000 CRETEIL

Villepinte, le 4 Février 2021

Cabinet du Maire

Référence : MV/JT : 2021-002

Objet : Suppression de classes au Collège Françoise Dolto à Villepinte

Monsieur le Recteur,

Depuis un an, en raison de la crise sanitaire, les élèves et étudiants connaissent de grandes difficultés pour suivre les cours dans les conditions habituelles. Cette situation est particulièrement dommageable pour tous les élèves et notamment pour ceux dont les parents ne peuvent pas les aider autant qu'ils le voudraient.

Comme vous le savez, nous attachons, avec l'ensemble des élus municipaux, une grande importance à ce que les jeunes Villepintois puissent étudier dans un environnement scolaire de qualité et qui favorise l'apprentissage de leurs leçons.

Nous nous réjouissons ainsi du travail réalisé conjointement par les services de la ville de Villepinte et les équipes de l'Education Nationale afin de permettre à nos enfants de suivre un cursus scolaire de qualité.

Je viens néanmoins d'apprendre les possibles fermetures de classes au collège Françoise Dolto et je tiens à vous informer que nous nous opposons formellement à cette décision.

En effet, nous avons été alertés par de nombreux parents d'élèves. Ces derniers m'ont fait part de leur inquiétude, que nous partageons et comme eux, nous ne pouvons pas accepter la fermeture de ces classes pour deux raisons :

- Nous sommes mis devant le fait accompli sans aucune concertation alors que nous entretenons de bonnes relations de travail avec l'ensemble de vos services ;
- Par ailleurs, alors que le virus de la COVID 19 circule sur le territoire national et particulièrement en Ile-de-France, il paraît peu opportun d'augmenter le nombre d'élèves par classes tout en respectant les règles de distanciation sociale nécessaires.

Aussi, nous vous demandons de reconsidérer ces fermetures avec une bienveillante attention au regard du contexte car elles sont préjudiciables tant à vos personnels qu'à nos enfants et sont sources d'anxiété pour les parents.

Je connais vos contraintes organisationnelles, et je sais les défis en matière de ressources humaines que vous devez relever. Je vous propose néanmoins de nous rencontrer, avec les représentants des parents, afin que nous puissions trouver ensemble la meilleure solution dans l'intérêt des enfants et de l'enseignement qu'ils reçoivent.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis

Martine VALLETON

